

# Daloz IP / IT

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE ET DU NUMÉRIQUE

Numéro 7-8 - juillet-Août 2018



DOSSIER | P. 392

LES SMART CONTRACTS SUR LA BLOCKCHAIN

## PRATIQUES

L'accès à la preuve numérique, enjeu majeur de toute enquête pénale : pratique et perspectives

*Myriam Quémener  
et Frédérique Dalle*

## TEXTES ET DÉCISIONS

Intelligence artificielle et conditions de travail des salariés : un impact à prendre au sérieux

Soc. 12 avril 2018  
*Grégoire Loiseau*

## DROIT D'ICI ET DROIT D'AILLEURS

Encore des privilèges pour les moteurs de recherche

*Silke Von Lewinski*



Version  
numérique  
incluse\*



**DALLOZ**

## SOMMAIRE

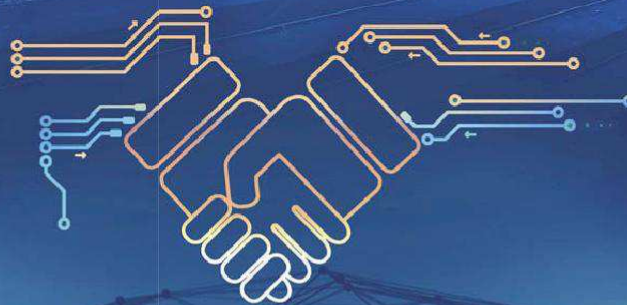
385 **ÉDITO |** par Pierre Sirinelli et Stéphane Prévost

Partages

388 **AU FIL DU MOIS |**

392 **DOSSIER |**

### LES SMART CONTRACTS SUR LA BLOCKCHAIN



393 *Les blockchains et smart contracts pour les juristes*  
Julien Gossa

397 *Smart contracts, dumb contracts ?*  
Jean-Christophe Roda

403 *Smart social contracts ? Jurisprudential reflections in blockchain enabled e-voting*  
Burkhard Schafer

409 *Le contrat, objet des smart contracts (Partie 1)*  
Mustapha Mekki

418 **PRATIQUES |**

L'accès à la preuve numérique, enjeu majeur de toute enquête pénale : pratique et perspectives  
Myriam Quéméner et Frédérique Dalle

425 **TEXTES ET DÉCISIONS |**

425 Propriété littéraire et artistique

428 Propriété industrielle

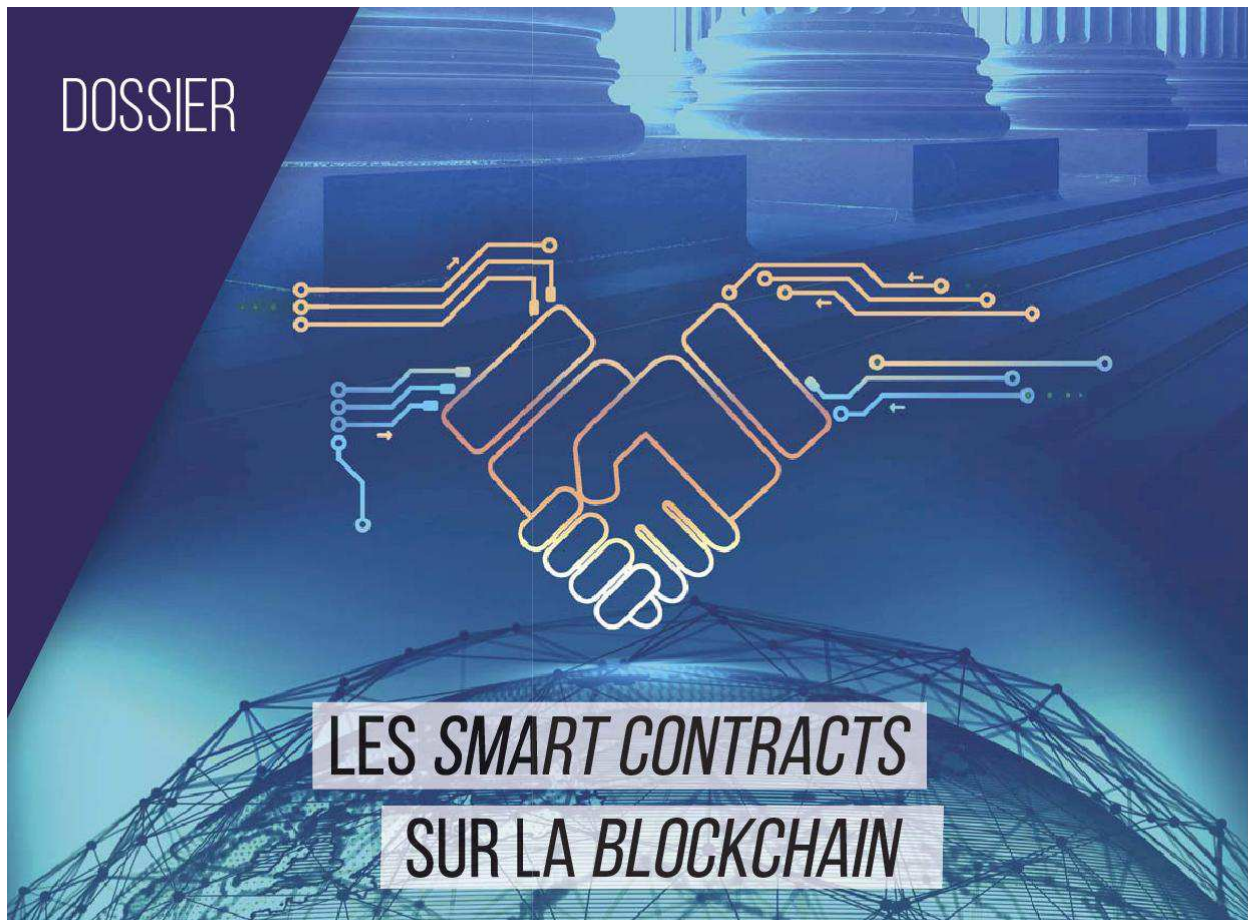
431 Droit du numérique

444 **DROIT D'ICI ET DROIT D'AILLEURS |**

Encore des privilèges pour les moteurs de recherche  
Silke Von Lewinski

448 **UN LÉGER DÉCALAGE |**

Le beau et l'utile  
Séverine Visse-Causse



Le 16 mars 2018 s'est tenu le séminaire de lancement d'une recherche conduite par une équipe franco-britannique et pluridisciplinaire de vingt-deux membres sur les *smart contracts* (<http://crj.univ-grenoble-alpes.fr/smart-contracts-298947.htm?RH=1893710651369660>) et soutenue par la Mission de recherche Droit et Justice (2018-2020). Il a été organisé à l'Université Grenoble-Alpes, en collaboration avec le barreau de Grenoble, par le Centre universitaire d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle et le Centre de recherches juridiques (CUERPI CRJ). Les interventions de professionnels et d'universitaires de cinq nationalités différentes, membres ou associés à l'équipe de recherche sont présentées dans ce dossier. Il sera publié en deux parties sous la direction d'Amélie Favreau, Maître de conférences en droit privé, Directrice adjointe du CUERPI (CRJ), responsable scientifique du projet de recherche sur les « *Smart contracts* ».